

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **99 (1963)**

Heft 38

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 624762 Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



*Les commencements sont tout, dans une âme jeune et tendre,  
dont les parties gardent l'empreinte qu'on leur donne.*

Platon

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

## Cours de perfectionnement SPV de Crêt-Bérard

On en parle déjà au passé. « Mais — se demandent ceux qui n'y ont pas assisté — au fait, qu'est-ce que Crêt-Bérard ? » Les participants vont vous répondre :

### Trois jours d'école à Crêt-Bérard

(Cours dédoublé à Puidoux)

Une petite salle sombre, un fourneau à bois... 30 élèves de tous âges mais une même curiosité, teintée d'un peu de scepticisme parfois à l'égard de cette fameuse méthode des nombres en couleurs. M. Ducrest, inspecteur fribourgeois, est chargé de nous initier à ses mystères. Va-t-il nous donner la clef du paradis du calcul ?

Reconnaissons d'emblée la grande objectivité de notre moniteur dans sa présentation de la méthode Cuisenaire : « Notre ambition est de voir des choses essentielles. Le but n'est pas de former des phénomènes... D'autre part, on ne peut pas sauver tout le monde. »

Voilà qui est clair et qui ramène le « miracle » Cuisenaire à ses justes proportions.

Cependant, M. Ducrest a foi dans le génie de cette méthode et nous fait découvrir sans peine tout l'intérêt de ce nouveau matériel ; il réside essentiellement dans la richesse des possibilités de compositions additives et multiplicatives du nombre

Mais M. Ducrest insiste sur le fait que ce matériel ne dispense pas pour autant de tout le travail de comptage et de dénombrement qui précède l'étape du calcul, au stade de l'école enfantine.

Par une progression systématique, il nous mène au travers des difficultés classiques du programme du degré inférieur de nos classes, exigeant de nous rigueur et précision mathématiques inhérentes à tous succès.

Je cite encore M. Ducrest : « Le but de l'éducateur est de se rendre inutile... Il faut arriver de même à ne pas passer du matériel. » C'est un point important à ne pas oublier : l'esprit mathématique formé par la méthode des nombres en couleurs doit devenir indépendant du matériel, et là est la condition de la réussite.

Merci à M. Ducrest et aux organisateurs des cours de Crêt-Bérard, de nous avoir offert ces trois jours de vacances à l'école.

Yvette Beauverd.

### Cours Cuisenaire

Réglettes, escalier, tapis, avions, châteaux. Couleurs qui chantent.

Attention, concentration, enthousiasme, passion. Joie d'agir, d'énoncer, de noter. Joie de travailler. Joie de créer.

Amplitude, vertige, griserie des grands espaces. Les frontières reculent, l'horizon s'élargit. Le nombre n'est plus un signe rigide, étroit, fermé. Le nombre est un symbole, c'est une clé, c'est le « Sésame, ouvre-toi » de la connaissance. C'est la question contenant la réponse, la réponse suscitant des questions... Indéfiniment !

Dix réglettes, dix teintes nuancées : le monde est à nous. Positif et négatif. En puissance, en surfaces, en volumes. Limité et infini. Un et multiple.

Ni miracles, ni magie. On voit et l'on comprend. On touche et l'on élabore. On palpe et l'on se remémore. On crée et l'on découvre. On murmure et l'on analyse. On raisonne et l'on synthétise. Dix réglettes, quelques couleurs : le monde n'est plus ce monstre immobile. Il vibre, il se déplace, il se transforme, il vit... comme une personne.

C'est cela qu'il fallait nous révéler ; Cuisenaire ? Une technique, une méthode, un point de départ. Mais, le moyen de l'approcher, de le faire vivre, de susciter en soi le démon de la recherche, le besoin de raisonner, de déduire, de construire : c'est cela qu'il fallait nous révéler.

Et que l'école est faite pour l'enfant, et non l'enfant pour l'école,

et que le respect de l'enfant, de sa liberté d'action est la base de tout enseignement fructueux,

et que, observer le travail de l'enfant est plus révélateur que de lui imposer ce travail,

et que l'attitude du maître, sa réceptivité, sa disponibilité valent et compensent méthode et matériel et technique,

et que seule la personnalité du maître peut insuffler — par le truchement de dix réglettes inanimées — ce courant d'action, de création et de joie dans le respect d'autrui...

C'est cela qu'il fallait nous révéler !

Joie et lumière ! Merci, Madame Excoffier, de l'avoir démontré de la façon la plus persuasive : en le vivant.

Berthe Corthésy

### Cours de dessin technique

Trois jours, c'est trop court ! Opinion et de notre moniteur, M. Caillet professeur à l'Ecole complémentaire professionnelle de Lausanne, et des participants à ce cours.

Il nous est en effet très vite apparu que nous avons tout à apprendre. Probablement parce que le dessin technique est considéré à l'école primaire comme une branche « mineure » et comme tel, délaissé et méconnu. Et pourtant, il fait partie de la presque totalité des apprentissages artisanaux : les futures coiffeuses et modistes, les futurs pâtissiers même doivent s'y atteler.

Pouvons-nous laisser ces jeunes arriver dans un cours professionnel sans qu'ils sachent ce qu'est une équerre, un té, une planche à dessin ? Sans qu'ils sachent utiliser ces outils, représenter une pièce simple et la coter ? Ou inversement, lire un croquis, un dessin, un schéma ? Car le dessin technique est un langage universel qui permet à l'ouvrier de toute profession et d'ici de comprendre l'ingénieur, celui-ci habitât-il au Japon. Et n'oublions pas la valeur éducative de cette discipline : soin, propreté, précision, attention, maîtrise musculaire, imagination, goût...

M. Caillet nous a permis de découvrir ces vérités. En plus, il nous a apporté toutes les connaissances du spécialiste, qui est en même temps homme de métier (oh ! le contact entre l'enseignant et le praticien !). D'abord la révélation des outils, gamme sans cesse complétée et perfectionnée, papiers, plumes, encres, crayons, chablon, trames... Puis la technique des traits, de l'écriture... La mise en page, cadre, cartouche, cotes... Logique, logique tout au long, jusqu'à la simplicité, jusqu'à une beauté qui naît lentement, au fil des exercices. Enfin, surtout cette liaison constante avec la réalité, avec les objets qui sont cellules de la technique moderne et avec ce qui sera le demain de nos élèves primaires.

P. Badoux.

### Cours de dessin artistique dans le cadre des cours de perfectionnement SPV

Trente des cent quatorze participants arrivés à Crêt-Bérard le lundi 21 octobre étaient inscrits au cours de dessin artistique ; et si, à l'ouverture des cours, un ou deux d'entre eux furent désappointés d'avoir dû renoncer au calcul (méthode Cuisenaire), cette déception fut de courte durée, tant ces trois journées nous apportèrent de substance, grâce au savoir-faire et à l'enthousiasme communicatif de Madame Guex, Madame et Monsieur Félix, tous trois professeurs de dessin à Lausanne.

Après l'ouverture et la présentation, les groupes se séparent et les participants au cours de dessin s'en vont vers l'ancien bâtiment de Crêt-Bérard, caché dans un boqueteau aux couleurs flamboyantes. C'est là que nous travaillerons. Il y fait un brin frisquet, mais l'ardeur au travail, l'activité cérébrale et manuelle auront raison, avec l'aide d'un beau feu de cheminée, du frais insidieux qui monte du sol cimenté. Bientôt, personne n'y pense plus.

Lundi matin et après-midi. Madame Guex nous initie, avec finesse, humour et compétence, à l'emploi de la gouache, étude de fonds colorés, recherches décoratives à l'aide de papiers découpés ou déchirés.

Journée du mardi. M. Félix nous apprend les subtilités du grattage sur triple couche de gouache, vernis à l'alcool et couleur noire, et l'utilisation de l'encre de Chine dans la décoration à plat. Nous progressons avec élan sous sa direction patiente, entraînés au travail par son exposé clair, précis et aisé et l'observation des nombreux documents mis à notre disposition.

Mercredi matin. C'est au tour de Madame Félix de nous révéler la magie des compositions sur carton à l'aide de morceaux d'étoffes collés. D'intéressantes créations d'élèves nous sont présentées et nous nous efforçons, guidés fermement par notre professeur, de réaliser des images de rêves, villages, villes, châteaux et personnages.

A aucun moment, le but de ce cours n'est oublié : étude de technique aptes à faciliter la création artistique chez nos élèves, aussi bien les dessinateurs doués que les autres qui constituent la majorité de nos classes.

Il y en a pour tous les goûts et tel qui peste devant son incapacité à représenter avec assez de vérité fleurs ou vase à la gouache se délecte le lendemain au minutieux travail graphique et décoratif à l'encre de Chine ; tel autre, expéditif et nerveux, point à son aise dans la tâche précise et méticuleuse du grattage sur fond noir, se retrouve maître de la situation en manipulant papiers découpés et colle ; certain enfin, persuadé de son inaptitude totale au dessin, se sent fortifié au vu

de ses réalisations et à l'ouïe des éloges qui lui sont décernés. Les feuillages chatoient au dehors, mais tous n'ont d'yeux que pour leurs propres créations, fort étonnés parfois des résultats obtenus.

Bref, chacun y trouve son compte et les travaux exécutés pendant ces trois jours pourraient constituer certainement une exposition instructive.

Je citerai encore, en dehors du cours de dessin, mais y faisant écho, la conférence de M. Félix sur la peinture et son évolution. Nous pûmes vérifier, sur d'intéressants clichés choisis avec rigueur, les différentes tendances de la peinture de 1895 à nos jours.

Merci aux organisateurs.

R. C.

En marge du travail étaient placées de suggestives illustrations : la conférence de M. Félix, « La peinture et son évolution », le récital donné par 3 membres de l'Orchestre de chambre de Lausanne, la bouffée de fantaisie apportée par 2 jeunes élèves des cours Pasquier, Mlle F. Gabella et M. G. Bloch, qui interprétaient « La Paix chez soi » de Courteline.

Il y avait même un « amuse-bouche » excellent sous la forme d'une sortie à Chardonne dans les « jardins » et le pressoir de la maison Marius Ducret et fils. Si le moult n'en était qu'à sa première coulée, la joie, elle, était débordante et n'avait d'égale que la générosité des hôtes.

Voici un écho du concert du mardi soir :

### Soirée musicale

Grâce à la générosité du Département de l'instruction publique, les participants au cours SPV ont eu la joie d'entendre une heure de musique, dont le programme fut intéressant à plus d'un titre.

Un trio de musiciens de l'Orchestre de chambre, MM. Stéphane Romascano, violoniste, Jozsef Molnar, corniste et Michel Perret, pianiste, ont interprété des œuvres romantiques et modernes.

Nous avons ainsi goûté, dans la sonate de Beethoven pour cor et piano, un instrument rarement entendu aujourd'hui dans la musique de chambre. Nous avons remarqué l'aisance dans les traits et la belle sonorité du soliste. Brahms a mieux écrit la partition du cuivre, dans son trio pour violon, cor et piano, œuvre qui fut jouée en fin de soirée. Son timbre chaud et velouté s'allie bien aux deux autres instruments dont les rôles sont importants et difficiles.

Ce fut, me semble-t-il le meilleur moment de ce récital, tant par l'atmosphère que la musique créa que par l'équilibre établi entre les instruments.

Nous avons encore découvert la sonate en deux mouvements d'Hindemith pour violon et piano. Stéphane Romascano a su nous convaincre et son jeu souple a fait chanter la ligne mélodique expressive sur un contrepoint moderne. Il va sans dire que Michel Perret fut le partenaire idéal de ses collègues par son jeu précis et clair.

Merci à ces trois musiciens lausannois pour l'enrichissement et le plaisir qu'ils nous ont procurés simplement et d'une manière si remarquable.

D. Baatard

P. S. Ce trio est à la disposition des collègues à la recherche d'un beau programme pour une soirée musicale.

Crêt-Bérard... c'est aussi la découverte de nouveaux collègues, les richesses de la camaraderie, le partage de soucis communs relatifs à notre métier, c'est aussi un séjour bienfaisant dans la douceur d'un paysage dont les teintes chaudes s'allument au soleil d'automne.

C'est l'occasion d'une collaboration active entre le Département de l'instruction publique et la SPV. Le Service de l'enseignement primaire, en particulier est heureux de l'organisation de ces cours. M. Cavin, chef de service, MM. Ray et Rochat, inspecteurs, nous ont fait l'honneur d'une visite, nous apportant ainsi leur appui moral. Mais là ne se borne pas leur intérêt. Le CC apprécie fort le geste du Service de l'enseignement primaire de prendre chaque année à sa charge le coût d'une des manifestations culturelles, nous permettant ainsi de faire appel à des artistes de valeur. Il vous intéressera, chers collègues, de connaître quelques propos tenus par M. Cavin au terme de sa visite. Eux aussi vous diront ce qu'on peut trouver à Crêt-Bérard. M. Cavin, donc, a constaté tout le sérieux des cours, a apprécié la qualité des professeurs, il se réjouit de l'esprit qui y règne. Il fait un pas de plus ; à propos du dessin technique, par exemple, il ne craint pas d'affirmer qu'il ne tient qu'à lui qu'il y ait des prolongements à ces cours pour le bien des élèves de nos classes de fin de scolarité. Par ailleurs, il apporte ses félicitations aux maîtres expérimentés — nombreux dans l'auditoire, dit-il — qui ont encore bien vivant le désir de se perfectionner. Il dit aussi toute sa satisfaction aux jeunes, nombreux aussi, qui ne considèrent pas l'Ecole normale comme le dernier mot de leur formation.

Si je relève avec un plaisir tout particulier les paroles de M. Cavin, c'est que d'une part elles montrent bien ce que doivent être nos cours : l'occasion d'un perfectionnement professionnel continu, une porte ouverte sur des horizons neufs, une possibilité d'aborder les tendances de l'heure et d'en prendre le meilleur. D'autre part, elles montrent qu'il connaît bien le corps enseignant primaire. Il le sait plus sensible à la louange qu'au blâme. Par ses éloges, en ce début d'hiver, il aura certainement semé au cœur de chacun le désir de bien faire.

Ils sont aussi une satisfaction pour le CC, responsable de ces journées. Leur organisation ne va pas sans difficultés. Elle nécessite une longue préparation. Les obstacles se sont souvent amoncelés sur l'itinéraire qui conduisait au lundi matin 21 octobre, spécialement en ce qui concerne le cours Cuisenaire. Mais ils ont trouvé à qui parler. J. Fr. Ruffetta, préposé aux affaires pédagogiques, principal artisan de la réussite des cours, cueille aujourd'hui les fruits de son travail opiniâtre.

Mais son amour du travail bien fait le conduit déjà à se poser des questions pour l'avenir. Cette année, le flot sympathique des participants n'a pas trouvé une place suffisante à Crêt-Bérard. La formule est-elle susceptible de changements, d'améliorations ? (Cent fois sur le métier...) Il a donc fait distribuer un questionnaire aux participants où chacun a pu faire part de ses vœux ou formuler ses remarques.

Les réponses seront ainsi utiles au Comité central lors de la mise sur pied des prochains cours.

Et, pour terminer, merci aux maîtres de cours, merci à M. et Mme Nicole pour leur accueil et leur hospitalité traditionnels.

Pour le Comité central SPV : R. S.

## Famille - Ecole

### Démission des parents ?

Il y a quelques années, quand j'étais à la tête d'une classe supérieure, j'ai bien souvent affirmé que les parents décidément en prenaient à leur aise et nous lais-

saient tout le soin. Non seulement le contrôle des devoirs me paraissait laisser beaucoup à désirer, mais encore, ce qui était infiniment plus grave, l'éducation même de l'enfant me semblait inexistante, ce qui nécessitait que l'école s'occupât finalement de tout : de la brosse à dents à la formation de la conscience morale, en passant par la discipline hors de l'école, l'apprentissage de la volonté, etc., etc. Mais que font donc les parents ? pensais-je avec amertume.

Ce qu'ils font, je vois aujourd'hui que ce n'est pas facile à dire, parce qu'eux-mêmes (pas plus que le corps enseignant) n'ont une image très nette de ce qu'il y aurait à faire. Ce que je puis affirmer pourtant, c'est que, d'année en année, ils viennent plus nombreux dans mon bureau de directeur et que leur démarche, si elle prend parfois, au début de l'entretien, l'allure d'une plainte, est motivée tout au fond par un vif désir d'être renseigné, de savoir que faire, de savoir comment faire. Jour après jour, les voilà devant moi, ces parents que j'accusais si facilement de démission :

C'est une mère qui me supplie d'inscrire son garçon de six ans en première année primaire. Comme elle s'aperçoit qu'elle a peu de chance de me convaincre, elle parle... elle parle, et je vois se dessiner derrière son front inquiet toute une fresque de lieux communs publicitaires : « L'instruction est la condition du succès », « démocratisation des études », « la matière grise, produit de première nécessité ».

C'est une autre mère, qui est très fière de s'occuper strictement des devoirs de sa fillette de huit ans. « Je veux qu'elle arrive » me dit-elle avec assurance. Pourtant elle reconnaît que copier et recopier le vocabulaire, l'écrire sous dictée, le recopier encore et encore, ne porte pas tous les fruits souhaités : les notes sont toujours plus mauvaises. « Et combien de temps durent ces exercices à la maison ? » — « Trois heures, en moyenne ».

Et voici un père qui m'annonce son arrivée dans la commune. Il vient de Genève, tout réjoui, parce qu'il a entendu parler de l'Ecole romande. Mais je vois sa figure s'allonger et rejoindre la longue suite de ces visages inquiets, jurassiens, neuchâtelais, zurichois, français, italiens, égyptiens, etc.

Celui-ci vient de Lausanne, où sa fille a fait beaucoup de progrès dans une classe, me dit-il, en pratiquant la méthode Cuisenaire. Il s'inquiète très vivement de savoir si elle pourra continuer cette méthode, s'offrant à payer de sa poche une boîte de réglettes.

Mais les plus nombreux encore sont ceux qui me disent : « Je ne sais plus que faire ! » Alors commence la ronde des mots évocateurs : voiture, fessée, cinéma, petit frère, illustrés, dimanche, leçons, patin, télévision, voisins, circulation, punition, bruit, père, rue, punition, appartement, punitions...

Pendant que se poursuit la plainte, je rêve d'une ville moderne, d'une ville comme il semble que la haute conjoncture devrait pouvoir nous procurer, avec ses grands immeubles largement espacés, comportant obligatoirement un jardin pour les enfants. Les appartements sont grands et pourvus d'une isolation phonique efficace. L'école est là, au centre de chaque groupe important, construite en même temps que les immeubles ; on y accède par un passage sous la rue ; elle comporte une salle de réception pour les parents venant isolément, une salle de réunion pour tous les parents d'une classe, ou de l'école. Le corps enseignant y est particulièrement accueillant, se rendant compte que les parents d'aujourd'hui sont devant des tâches infiniment plus difficiles qu'autrefois, qu'ils ont besoin d'être ai-

dés, renseignés tout au moins sur ce qui se passe à l'école. Ils ont besoin de croire à une sécurité de l'enseignement qui lui serait assurée par la continuité des programmes, valable d'un canton à l'autre. Ils ont besoin d'éclairer leurs problèmes de pédagogie familiale à la lumière de la pédagogie des professionnels, des spécialistes de l'enfant. Je rêve encore d'un atelier de loisirs, je rêve..., je rêve...

Mais finalement, à tant rêver, qui est-ce qui démissionne ?

*J. Savary*

### Peaux de phoque

Une maison de sport m'a fait des conditions extrêmement avantageuses pour la livraison de peaux de phoque. Ce sont des peaux à sangles, Pamir, peluche mohair de première qualité, avec sangles renforcées de cuir (modèle fourni à Macolin). Prix 34,50 francs la paire. J'ai pensé que des membres du corps enseignant seraient heureux de pouvoir profiter de cette occasion pour s'équiper personnellement avec du matériel de première qualité.

Commande à adresser à R. Yersin, Rollier 12, Vevey, pour le mercredi 6 novembre dernier délai, en indiquant la longueur des skis.

### Promotion ou nomination ?

Les fonctions publiques cantonales font l'objet d'une loi (du 9 juin 1947) qu'on appelle communément le Statut des fonctions publiques ou, plus simplement encore, **le Statut**. Un arrêté (du 19 avril 1948) répartit les différentes fonctions publiques cantonales sur trente classes de traitement. Ainsi les maîtresses enfantines sont en classe 22 (fin), les institutrices primaires en classe 20-19, les instituteurs primaires en classes 16-15 et les maîtres primaires supérieurs en classe 11, pour ne donner que quelques exemples.

Chacun peut se procurer cette loi et cet arrêté à la Recette de District (coût Fr. 1,20). Il faut les avoir lus pour bien comprendre ce qui suit.

\* \* \*

Tout instituteur (ou institutrice) primaire peut, à la suite d'un examen, obtenir un nouveau brevet : prim. sup., trav. man., gym., etc... Lorsqu'il est désigné à la nouvelle fonction de maître de classe primaire supérieure, de classe d'orientation professionnelle, de maître de travaux manuels, de gymnastique, etc... l'instituteur passe, au sens du statut, dans une « classe supérieure ». (Exemple : l'instituteur primaire qui devient maître primaire supérieur passe de la classe 15 à la classe 11.) Le Département des finances, l'Office du personnel en particulier considère que cette nouvelle collocation est due à une **promotion**.

Or il nous a toujours semblé, à nous membres du corps enseignant primaire, qu'il ne s'agissait pas là d'une promotion à une nouvelle fonction, mais bien d'une **nomination** à une nouvelle fonction, supérieure et distincte, nomination possible grâce à un **nouveau brevet**.

D'autre part, cette nomination à la suite d'un concours, est sanctionnée par un **brevet de nomination** que nous apportent MM. les inspecteurs scolaires. Alors ?

J'ai sous les yeux un avis de droit adressé il y a quelques années au Comité central. Lisons-le :

« Il faut en premier lieu déterminer quelles dispositions s'appliquent à l'instituteur (à l'institutrice) primaire qui devient maître(sse) primaire supérieure(e), de gymnastique, de classe de développement, etc\*. Du

point de vue de l'arrêté du 19 avril 1948, ce changement fait passer l'instituteur de la classe 16 ou 15 à la classe 11, 13 ou 14. Ce passage doit-il être qualifié **d'avancement, de promotion ou de nomination** ?

» L'article 13 du statut précise ce qu'il y a lieu d'entendre par promotion et par avancement au sens de la loi du 9 juin 1947.

» La promotion est la désignation d'un fonctionnaire à une fonction supérieure, tandis que l'avancement est le passage d'une catégorie inférieure à une catégorie supérieure d'une même fonction. Comme il résulte de la classification adoptée par l'arrêté du 19 avril 1948 que la fonction d'instituteur primaire est considérée comme différente de celle de maître primaire supérieur, de maître de gym, de classe de développement, il est en tout cas exclu de parler d'un avancement.

Il ne peut dès lors plus s'agir que d'une nomination ou d'une promotion. Or, bien que le statut ne l'indique pas expressément, il est clair que seule peut être « nommée », au sens technique et précis de la loi du 9 juin 1947, une personne qui n'est pas encore un fonctionnaire soumis au statut. Certes, une promotion ou un avancement sont fréquemment désignés, dans le langage courant de l'administration, par le terme de « nomination ». On n'en est pas moins en présence d'une promotion ou d'un avancement, au sens de la loi. En vertu du système hiérarchique de l'administration vaudoise (qui est celui de presque toutes les administrations étatiques modernes), dès le moment où une personne, en vertu d'une nomination, est intégrée dans le corps des fonctionnaires, elle fait automatiquement, de par sa fonction, partie d'une classe ou d'une catégorie déterminée (sauf certaines exceptions), et le passage d'une « classe » inférieure dans une « classe » supérieure, au sens de l'arrêté du 19 avril 1948, ne peut être qu'un avancement ou une promotion. Comme en l'occurrence, ainsi que nous l'avons vu, il ne saurait être question d'un avancement, il s'agit bel et bien d'une promotion.»

On ne peut s'exprimer plus clairement. L'Office du personnel continuera donc à employer le terme de promotion. C'est son droit. Nous continuerons vraisemblablement pour notre part à parler « le langage courant de l'administration ».

Il était pourtant bon de mettre une fois les choses au point.

*Francis Rastorfer*

### Section de Nyon

Nous rappelons aux collègues du district qui dirigent une classe d'élèves du degré supérieur la séance du **Bourgeois gentilhomme**, organisée pour ces élèves à la grande salle de Nyon, le **jeudi 28 novembre, dès 14 h. 30**, au prix de 1,30 francs par élève. Ceux qui ne se seraient pas encore inscrits peuvent le faire auprès de G. Freymont, Prêlar 1, à Nyon, avant le 10 novembre, et en mentionnant le nombre de places à réserver.

### Association vaudoise des maîtres de gymnastique

*Voici la composition du nouveau comité à qui nous souhaitons bon travail et plein succès dans tout ce qu'il entreprendra. Il sera sur la bonne voie en s'inspirant du travail des comités précédents (Réd.).*

*Président : Roger YERSIN, Rollier 12, Vevey.*

*Vice-président et caissier : Jean-Claude MACCABEZ, Cheminet 54, Yverdon.*

*Secrétaire : Jean RUBIN, Bois-Gentil 23, Lausanne.*

*Secrétaire adjoint : Christine RUCH, av. d'Ouchy 58, Lausanne.*

\* Le texte original ne parlait que de p. sup. C'est nous qui ajoutons « maître de gymnastique, maître de classe de développement, etc. » pour donner à ce texte un caractère plus général.

*Chef technique d'hiver* : Paul-Marius ROCHAT, Prairie 17, Yverdon.

*Chef technique d'été* : Daniel JAN, av du Général-Guisan 7, Yverdon.

*Sections et information (presse)* : Jacques LIENHARDT, av. du Major-Davel Vevey.

## AVMG

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise le samedi 16 novembre un cours de lutte. M. A. Bonin, particulièrement compétent en cette matière, le dirigera et l'adaptera en vue de l'enseignement à nos élèves. Ce cours aura lieu dans la salle de gymnastique de St-Roch à Lausanne, à 14 h. 15. Si les participants le désirent, ce cours pourra être suivi de séances supplémentaires.

Inscriptions jusqu'au 14 novembre auprès de M. D. Blanchet, Ch. des Lys 4, à Lausanne.

Le chef technique AVMG :  
R. Yersin

## Publication des cours d'hiver 1963

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant :

- a) **Cours de ski** du 26 au 31 décembre 1963
  1. Les Diablerets.
  2. Les Monts-Chevreuils (l'un des groupes du cours formera la classe préparatoire pour le brevet d'I.S., voir les conditions, cours N° 8).
  3. Wengernalp.
  4. Sörenberg.
  5. Flums-Berg.
  6. Stoos.
  7. Seebenalp.
  8. Iltios. Ce cours préparatoire pour la Suisse allemande au brevet d'instructeur de ski est obligatoire pour les candidats au cours de brevet d'instructeur de ski qui aura lieu au printemps 1964, cours organisé par l'I.A.S. Les exigences au cours préparatoire sont très grandes. Les candidats doivent joindre à leur formule d'inscription une attestation indiquant qu'ils ont déjà suivi un cours de ski (dates, lieu, directeur).
- b) **Cours de patinage** du 26 au 31 décembre 1963, à Moutier. Le programme de ce cours comprendra l'étude de jeux en salle pour éviter une trop grande fatigue des participants.

## REMARQUES :

**Participants** : les cours de ski et de patinage sont destinés aux membres du corps enseignant en fonction et qui enseignent le ski, le patinage ou participent à la direction de camps. Les cours sont mixtes.

**Indemnités** : une subvention de Fr. 30.— au minimum et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile au lieu du cours.

**Inscriptions** : on ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche du lieu où l'on enseigne. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou de la section de gymnastique d'instituteurs, où à M. Max Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b/Münchenbuchsee.

Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Max Reinmann pour le samedi 16 novembre au plus tard.

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 7 décembre. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Lausanne, août 1963.

Le président  
de la commission technique :  
N. Yersin.

Liste des dépositaires des formules d'inscription :  
Jura Bernois : M. Gérard Tschoumy, av. de Jorette, Porrentruy.  
Genève : M. Jean Stump, rue Adrien Lachenal 1, Genève.  
Fribourg : M. Léon Wicht, Champ-Fleuri 3, Fribourg.  
Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévards 5, Neuchâtel.  
Tessin : M. Marco Bagutti, Massagno.  
Valais : M. Paul Curdy, av. Ritz, Sion.  
Vaud : M. Numa Yersin, ch. Verdonnet 14, Lausanne.

## Mémento

2. 11. 63 : AVMG : Cours de danse.
9. 11. 63 : Société vaudoise des maîtresses d'enseignement ménager : séance de travail : bricolage.
16. 11. 63 : Assemblée d'automne de l'Association des maîtres des classes supérieures.
16. 11. 63 : AVMG : cours de lutte.
23. 11. 63 : Assemblée des délégués SPR, à Yverdon.
27. 11. 63 : Société vaudoise des maîtresses d'enseignement ménager : visite de l'Ecole hôtelière.
- 26-31. 12. 63 : SSMG : Cours d'hiver.
25. 1. 64 : Congrès SPV.

# GENÈVE

## UIG

Qu'est-ce que le Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation ? Qui d'entre nous le sait ?

Mercredi 16 octobre dernier, les comités de l'UIG ont eu le plaisir de le découvrir. Quelques collègues du comité de la Société pédagogique vaudoise s'étaient joints à nous pour cette visite. Le directeur de ce Centre, M. le Dr Egger nous reçut fort aimablement dans son domaine. Il nous expliqua son travail et les buts qu'il recherche. Voulez-vous savoir quel manuel de géographie on utilise à Bâle, à Berne ? Ecrivez au Dr Egger : il vous le dira. Désirez-vous connaître les lois

et règlements scolaires appliqués dans nos divers cantons ? Ecrivez au Dr Egger : il vous renseignera. Faut-il répondre à une enquête de l'Unesco ? M. le Dr Egger est là ! C'est pourquoi, devant le flot de documentation qui les envahit, les locaux du Centre se révèlent déjà trop exigus.

Après cette incursion au Palais Wilson, une séance réunissait Vaudois et Genevois. On put confronter à loisir la situation des enseignants des deux cantons et les problèmes à l'ordre du jour furent évoqués : difficultés de recrutement et remèdes essayés ou envisagés ! Cette agréable rencontre se termina par un sympathique repas et des conversations sans doute moins sérieuses !

M.-L. V.

## Coin du Centre

### Représentation de l'« Avare » par l'« Echo de Vernier ».

Ce chef-d'œuvre de Molière sera interprété par la troupe théâtrale d'amateurs la mieux cotée de Genève

*Mercredi prochain 6 novembre à 20 h. 30*

*Salle communale de Vernier*

A ce spectacle organisé par notre Centre d'information à l'intention des membres des trois sections de l'UIG, de nos collègues suppléants ainsi que de leurs parents et amis, vous êtes conviés à venir en masse applaudir les talentueux acteurs de Vernier, dont la plupart sont vos collègues.

Les occasions ne sont pas si nombreuses où nous pouvons tous nous retrouver, en dehors des séances plénières, à un spectacle de choix tel que l'« Avare ».

Tous les billets, au prix unique de 2 francs seront en vente à l'entrée dès 20 heures. On ne retient pas ses places par téléphone. Mais les moins avares de leur temps seront les mieux placés !

Parcage automatique dans les préaux de l'école.

Bus no 6 pour les sages qui n'ont pas de voiture particulière : pour l'aller : départ du Molard à 19 h. 30 ou 19 h. 52 ; pour le retour : départ de Vernier à 23 h. 05 ou 23 h. 31.

D'avance à tous, bonne soirée ! Pas d'abstentionnistes, s.v.p. !

**Rectification.** — Les livres de Mme Curchod ne sont pas en vente à la Guilde SPR mais à la **Guilde du Livre** qui les fournit à notre Centre d'information de Vernier où vous pouvez vous les procurer aux prix indiqués dans l'« Educateur » du 18 octobre 1963 (No 36).

# NEUCHÂTEL

## Institut neuchâtelois

Son Conseil, où la SPN est représentée encore cette année, était convoqué le 12 octobre à Neuchâtel.

L'IN fêtera le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation le 9 novembre à la Chaux-de-Fonds et le 23 à Neuchâtel. On y entendra des allocutions de M. L. S. de Montmolin, président, et de M. G. Clottu, coupées par un concert Fallier. Ce sera aussi l'occasion de publier un nouveau cahier de l'Institut en même temps qu'un autre à la mémoire de l'excellent écrivain de chez nous, Louis Loze, récemment décédé. Sept cahiers ont déjà paru à ce jour.

Le rapport financier a été présenté. Boni d'exercice : 582,90 fr. Au budget pour 1964, prévision d'un déficit de 400 fr.

Avec regret nous est annoncée la démission de M. Charly Guyot de ses fonctions de président du jury chargé de désigner le lauréat du prix de l'Institut.

W. G.

tissante marchandise sortent des fours Oulevay, nous sommes restés un peu perplexes : Les Suisses en sont-ils de si grands consommateurs ?

Après un savoureux repas très apprécié, malgré la dégustation de biscuits qui, heureusement, n'avait guère altéré les appétits, nous avons repris la route.

A Genève, visite d'autant plus intéressante qu'il s'agissait de la maison Caran d'Ache, fabrique de nos compagnons de tous les jours : les crayons. (Ici pas de dégustation, à moins d'être rongeur !) Les multiples étapes par lesquelles les petites planchettes de cèdre de Californie deviennent de magnifiques crayons, éclatant de toutes les couleurs imaginables, nous ont tous remplis d'admiration. Trop souvent nous perdons la notion de la valeur du crayon, et le travail long et extrêmement bien ordonné auquel nous avons assisté nous l'a un peu rappelée.

Ainsi s'achevait une belle journée dont chacun a joui. Mais il est regrettable de constater qu'un si petit nombre de membres du corps enseignant s'intéresse à de telles visites qui certainement viendraient enrichir leurs connaissances. Parmi les 30 participants, on comptait 15 institutrices et 1 seul instituteur. Espérons que pour la prochaine course d'autres feront un petit effort qu'ils n'auront, du reste, pas à regretter.

H. G.

## Admissions

Nous saluons cordialement l'entrée dans la SPN-VPOD de Mme Geneviève Eichmann, institutrice à La Chaux-de-Fonds, et l'admission dans la section du Val-de-Travers de Mlle Rose-Marie Berthoud à la Côte-aux-Fées, de MM. Jean-Jacques Girard, Robert Martinet, tous deux instituteurs respectivement aux Bayards et à Saint-Sulpice.

W. G.

## Du rapport sur la marche des écoles de La Chaux-de-Fonds durant l'année scolaire 1962-1963

Nous avons reçu le rapport annuel que la direction des écoles nous a obligeamment envoyé, ce dont nous lui sommes reconnaissants. En voici quelques glanures :

— La Commission scolaire a pris connaissance d'une lettre de la SPN-VPOD par laquelle le corps enseignant demande à être mis au bénéfice des mêmes avantages que celui de Neuchâtel dont les allocations de résidence viennent d'être fortement augmentées.

— La Commission a pris la décision de fermer officiellement les classes le samedi des week-ends prolongés de Pentecôte et du Jeûne fédéral.

— Elle a examiné le problème de la participation de l'autorité communale au paiement de la prime de l'assurance scolaire accidents.

## Balade automnale

Lundi 14 octobre, premier jour des vacances, a été marqué par une charmante et instructive course d'automne organisée par la SPN.

Ayant quitté les montagnes neuchâteloises sous une pluie froide, nous avons eu l'heureuse surprise de trouver le soleil en pays vaudois et avons pu ainsi admirer en passant la campagne si artistement teintée par le gel.

A Morges était prévue la visite de la fabrique de biscuits Oulevay et c'est avec le plus vif intérêt que nous avons assisté à la confection d'une grande variété de biscuits. La rapidité avec laquelle une masse de pâte broyée est peu à peu transformée par différentes machines en de croustillants biscuits est effarante ; et en apprenant que chaque jour 15 000 (?) kg de cette appé-

— La formation de patrouilleurs scolaires a été refusée.

— Le nombre des classes a passé de 84 avec 2166 élèves en 1947 à 148 avec 3855 élèves en 1963.

— Malgré les constructions entreprises, les locaux scolaires sont encore nettement insuffisants.

— Des conférences de M. A. Métraux, quelques films intéressants et des causeries ont été offerts aux élèves du degré supérieur essentiellement.

— *Enseignement par l'image et le son*: L'activité du groupe poursuit son cours normal. Les séries de clichés sont peu à peu complétées. Nous sommes reconnaissants aux responsables de leur fructueuse collaboration.

— *Bibliothèque des jeunes*. Cette belle œuvre va fêter ses dix ans d'activité. Son action s'étend de plus en plus et les prêts de livres atteignent des proportions importantes.

— *Service médical*. 544 cas de maladies contagieuses. C'est le plus faible total enregistré ces huit dernières années.

539 enfants ont pris la vaccination par voie buccale. La campagne de vaccin buccal a eu une efficacité incontestable en Suisse où le nombre de cas de poliomyélite est tombé de 139 en 1960 et 152 en 1961 à 12 cas en 1962. Cette maladie tragique serait-elle sur le point d'être vaincue?

Les radiophotographies n'ont révélé chez aucun élève ou adulte un caractère de gravité tel qu'il présente un danger quelconque de contagion. W. G.

## La Romandie en chiffres

Selon les données statistiques de 1960, la population de la Suisse romande est de 1 220 000 habitants, soit les  $\frac{2}{3}$  de la population totale du pays. 892 500 sont de langue française, mais on peut déduire de ce nombre 22 500 étrangers (Français et Belges notamment), si bien que le nombre des Romands habitant en Suisse romande ne s'élève plus qu'à 870 000.

Des 939 communes et demie (Bienne, bilingue, comptant pour la demie) de la Suisse romande, il n'y en a que onze où l'on ne trouve personne de langue allemande (7 dans le canton de Fribourg, 3 en Valais et une dans le canton de Vaud). Dans plus des trois quarts des communes, il y a des personnes de langue italienne.

Sur le plan confessionnel, on ne trouve que 7 communes sans catholiques, alors que 33, dont la commune vaudoise de Malapalud, ne comptent pas de protestants.

Les temps ont donc changé depuis 1850, où la population des villages était presque entièrement composée de personnes originaires de la localité, parlant la même langue et pratiquant la même religion. Aujourd'hui, il n'y a plus une seule commune homogène à ce point de vue.

La commune fribourgeoise d'Illens est la plus petite de Suisse romande au point de vue population. Elle n'a qu'une maison entourée de ses dépendances ou habitait, au dernier recensement, 11 personnes. Avec ses 176 183 habitants en 1960, Genève est la commune la plus peuplée de Suisse romande et sa densité, plus de 5000 habitants au kilomètre carré, la met au même rang que la Principauté de Monaco. Mais la superficie du canton de Genève n'égale pas celle de la commune valaisanne de Bagnes, qui couvre 28 230 hectares, battant ainsi le record. La commune la moins étendue de Suisse romande est celle de Rivaz, qui n'a que 30 hectares.

*D'après un article d'André Jobin  
dans « Construire »*

de l'esprit humain. Aux hommes de science, ingénieurs et techniciens soviétiques à qui nous en sommes redevables, j'exprime mes plus chaleureuses félicitations.

» Toutefois, ce qui retient particulièrement l'attention et émeut profondément le cœur et l'imagination, c'est l'aspect humain de l'exploit que constitue la présence à bord d'un de ces vaisseaux cosmiques de la jeune Valentina Terechkova.

» Avant tout on y voit un magnifique exemple d'intelligence, d'endurance et de courage qui démontre que la femme est bien l'égale de l'homme. C'est une victoire insigne pour la cause de la promotion sociale de la femme à travers le monde.

» Enfin il y a d'autres aspects, biologiques ceux-là, qui sont d'une immense portée et dont il ne faut pas qu'une fausse pudeur nous détourne.

» Aujourd'hui, pour la première fois, un homme et une femme volent par-delà la planète. Aujourd'hui un homme et une femme séparés, demain un couple. Ainsi désormais c'est bien l'espèce humaine qui a pris possession de l'espace, une dimension illimitée est pour toujours ajoutée à son évolution.»

*(Informations Unesco)*

Pour tous vos déplacements  
vos transports internationaux  
vos camionnages et déménagements

adressez-vous à

**LAVANCHY S. A.**  
**LAUSANNE**

Succursales à Vevey et Morges

Voyages  
15, rue de Bourg, tél. 22 81 45

Transports  
88, rue de Genève, tél. 24 32 32

## Le double vol spatial...

« Le double lancement dans l'espace de Vostok V et de Vostok VI, la durée et la précision de leurs vols conjugués, la régularité des communications, sont par eux-mêmes une admirable réussite scientifique et technique que l'Unesco salue comme un nouveau progrès



**Abereg-Steiner & Cie S.A.**

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection  
de vos

**CLICHÉS**

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

# La fatigue chez l'écolier (II)

## ROLE DE LA FAMILLE ET DU MILIEU

On évalue à 80 % l'influence de la famille et du milieu sur l'enfant... soit à 20 % celle de l'école. Cette proportion pourrait être obtenue arithmétiquement en comparant le nombre annuel des heures d'école au nombre des heures d'activités de l'enfant.

N'oublions pas qu'à part celles consacrées au sommeil, toutes les heures enfantines sont source de réflexion, d'information, de recherche, donc de fatigue. « L'enfant a d'autres maîtres que son maître » a pu dire Cousinet. Ce qui signifie que tout ce qui l'entoure a rôle éducatif, en général positif, quelquefois hélas négatif.

Les *logements exigus* ne jouent plus le même rôle qu'autrefois ; actuellement, les familles ont peu d'enfants.

Les *bruits domestiques*, en particulier celui de la radio, sont certainement un facteur important de fatigue. Fatigue nerveuse, mais aussi fatigue due à un vague remords « parce qu'on s'est mis en retard pour ses devoirs, parce qu'on a perdu son temps ». D'ailleurs, le problème des logements exigus, c'est « celui de la radio dans les logements exigus » (J.-P. Mouchet). Quant à la télévision, qui aura au moins le mérite de ramener les gens dans leur foyer... on verra...

Les *soirées et les manifestations* trop répétées sont source de fatigue. Mais relevons qu'à l'opposé il y a aussi une fatigue relevant de l'ennui et de la frustration chez les enfants à qui on n'accorde rien.

Le *cinéma* pose chez nous un problème moins grave qu'en France ou en Italie. Pour les adultes, c'est l'évasion qui remplace trop souvent toute autre culture et dispense de toute réflexion politique, civique et philosophique. On désirerait pour nos gosses une éducation cinématographique qui leur permettrait plus tard de choisir leurs loisirs !

Les *revues enfantines* souvent suspectes, sont parfois source d'excitations au lieu d'être source de détente. M. J.-D. Perret voit dans ces journaux un danger aussi grave que dans la radio. L'imagerie réaliste des revues enfantines a fait l'objet d'une communication du professeur Villasante, de Madrid. Elle excite le petit lecteur, souvent le traumatise. Il y a aussi une fatigue due aux « remords », car l'enfant sent obscurément qu'il aurait dû mieux employer son temps.

Les *week-end* provoquent une baisse de rendement du travail du lundi. Car nos dimanches ne sont plus le « jour du repos ». Si la marche, la montagne, la plage (sauf s'il y a excès de bains de soleil) reposent, les longs circuits kilométriques, les sports passifs de masse fatiguent.

N'exagérons toutefois pas ! M. N. Evard, directeur des écoles primaires de Neuchâtel, a bien voulu faire contrôler la fréquentation scolaire du lundi, en automne 1962. Sur huit lundis successifs, soixante-quatre absences, y compris celles vraiment justifiées par la maladie... sur deux mille huit cent élèves ! On ne peut dire que nos enfants manquent l'école le lundi. Ils dorment peut-être, mais ils sont là.

Dans une intéressante note annexée à sa réponse, M. le pasteur S. Perrenoud nous rappelle la signification profonde du « Jour du Repos », l'importance qu'il y a de l'observer pour récupérer ses forces. Il montre aussi l'importance du recueillement journalier, de la

méditation. Notons que le 7<sup>e</sup> Congrès médico-social protestant (Evian 1962) a choisi pour thème : « La fatigue et le repos ».

La *démision des parents* joue un rôle non négligeable dans la fatigue infantine. Il s'agit de ceux qui ne savent, ne peuvent ou ne veulent organiser leur vie de famille (heures des repas, liberté trop grande laissée aux enfants, absence de loisirs familiaux organisés). Deux témoignages : M. M. Tissot parle des gosses du « Tiens voilà deux francs, fiche-nous la paix » et Mlle B. Frélichoux (Neuchâtel) cite le cas d'une fillette de 9 ans qui recevait un franc avec ce conseil : « et maintenant va où tu veux ! »

Par contre, fatigue par oppression, par frustration, déterminée par certains parents « qui gardent leurs gosses comme les poules leurs poussins » pour reprendre une expression entendue à Longchamp.

La *suroccupation des parents* des milieux libéraux, commerçants et industriels, des parents qui apparaissent parfois aux enfants, dégoûtés par avance du travail, comme des « forçats organisés » (J.-B. Dupont), est certainement facteur de fatigue. N'oublions pas qu'un adulte fatigué fatigue les enfants avec lesquels il est en contact. M. M. Tissot a pu dire qu'un des problèmes-clés de la fatigue des enfants, c'est la fatigue des parents.

Le *travail de la mère* oblige l'enfant à prendre des responsabilités soit dans le ménage soit pour la garde des cadets. Avec raison, ce travail « actif » des gosses n'est guère considéré comme une source de fatigue. La plupart y voient même un facteur positif d'éducation.

En résumé les conditions de la vie familiale (et du monde, au sens ecclésiastique du terme) sont générateurs de fatigue seulement quand les sources de fatigue s'additionnent !

Le professeur Christiaens (Lille) a pu énoncer cette boutade caractéristique : « toute l'année scolaire sera insuffisante pour reposer certains gosses de leurs vacances ».

L'*attitude des parents* va nous faire entrevoir encore des sources plus fondamentales de fatigue. Dans ce domaine leur responsabilité est énorme, comme l'a dit le Dr Quinche.

Ceux qui s'émeuvent à la moindre défaillance de leur enfant et lui ménagent immédiatement une cure de repos (J.-B. Dupont) d'où la fatigue lors du rattrapage scolaire ultérieur.

Ceux qui au contraire « turbinent » manuellement et, esprits primitifs, ne comprennent pas la lassitude de leurs enfants, leur reprochant une vie facile et dorée (M. Tissot).

Ceux qui (il s'agit également des classes sociales inférieures) tracassent des enfants déjà retardés, voire débiles (M. Tissot). Par contre l'autre travers, celui des classes sociales supérieures qui veulent absolument faire de tous leurs enfants des intellectuels.

Sur ce dernier point, il vaut la peine d'entrer dans des détails.

D'Origlia, un professeur italien, a donné connaissance à Longchamp d'une enquête faite sur 1500 familles milanaises. « L'enfant résume la capacité intellectuelle de toute la famille, doit témoigner, par son intelligence scolaire, du niveau intellectuel des siens... » « Le succès scolaire doit être le témoignage de la reconnaissance des enfants envers les parents »...

Peu à peu la motivation avancée par les parents : « S'instruire pour gagner plus tard sa vie » se dégrade, devient émotionnelle. Les enfants peu doués « ressentent » comme des fautes leurs succès scolaires.

D'Origlia montre qu'il s'agit, dans son pays, des garçons, qui seuls en sont la cause. En Italie, on mise peu sur les filles... Il remarque aussi que ce défaut (ambition démesurée) acculant les gosses à une fatigue constante, est celui des pères. Les mères italiennes sont moins ambitieuses, mais hélas hyperprotectrices.

Le professeur Wall généralise. Cette pression sur les enfants est répandue surtout dans les pays les plus civilisés. Il y a des familles à traditions intellectuelles, qui n'engagent leurs enfants, même peu doués, que dans les métiers libéraux.

Si ça ne va pas, agressivité plus ou moins voilée des parents envers les enfants : la vie de famille devient tendue, d'où fatigue pour les uns et les autres.

Dans le même ordre d'idées les parents tracassent constamment leurs enfants au sujet des devoirs de maison et les bourrent de leçons particulières. Source inutile de fatigue déclare le professeur Sand (Bruxelles) car « il n'y a guère de corrélation, dans le secondaire, entre l'aide des parents et la réussite scolaire. La vraie influence parentale, la seule qui soit positive, est d'ordre culturel ».

Enfin les dissensions conjugales, les séparations, les divorces sont bien sûr toujours source de fatigue.

Rappelons la position des gens d'école, qui se défendaient de contribuer à la fatigue de l'écolier, au début du siècle. Par contre, à cette époque-là déjà, l'opinion du corps médical était plus pessimiste.

## Mathématique actuelle 6

Nous reprenons aujourd'hui la publication des articles d'initiation à la mathématique moderne, élaborés à l'intention particulière des lecteurs de l'Educateur par un groupe de travail de la Société vaudoise des maîtres de mathématiques. Alors que la série précédente<sup>1</sup> avait permis à M. Bernet, de Vevey, de nous introduire habilement et non sans humour dans un domaine à la fois proche des réalités quotidiennes et très abstrait, celles qui vont se succéder dès maintenant pendant plusieurs mois prendront la forme d'un véritable cours, avec exemples et exercices. Les auteurs successifs en seront MM. Louis Addor, (Ecole de commerce), Fluckiger (Ecole normale) et Isler (Collège de Morges). Nous sommes certains d'exprimer la gratitude de la SPR tout entière en disant combien nous réjouissons cette collaboration secondaire-primaire et le bénéfice de re-formation qu'elle vaudra à beaucoup d'entre nous.

- Tout numéro muni d'un astérisque sera repris dans une rubrique SOLUTIONS.
- Une indication telle que (6.2) invitera à revoir le numéro 2 de l'article MATHÉMATIQUE ACTUELLE 6.
- En cas de difficultés, se reporter aux définitions, s'en tenir strictement à leur texte. Certains termes usuels ne seront plus utilisés que dans leur sens technique dès que celui-ci aura été précisé. C'est le cas des mots : ensemble, classe, réunion, groupe, application...

### Préliminaires

6.1 — A l'hôtel, où nous séjournons, chacun connaît la famille F. Pour la désigner nous disons aussi « la famille du petit Antoine ».

Cet « ensemble » comprend le père, la mère et les enfants : D, C, B et Antoine.

Un jeune invité, Emile, les accompagne parfois ; il ne fait pas partie de la famille F.

6.2 — Faisons quelques pas dans le jardin de l'hôtel, à la recherche d'un banc ensoleillé (en ce moment).

Voici un banc que les uns diront ensoleillé, et dont d'autres gens diront qu'il ne l'est pas.

On ne peut donc parler sans ambiguïté de l'ensemble des bancs ensoleillés (en ce moment) du jardin.

Nous ne pouvons prendre en considération un tel « ensemble » qui est *mal défini*.

6.3 — Après les vacances, je retrouve ma classe avec plaisir.

L'Administration scolaire dit « la classe M ».

Le public dit souvent « la classe des grands ».

Le père de l'élève Paul dit « la classe de Paul ».

Cette classe est un « ensemble » bien déterminé d'élèves : une liste officielle fait foi.

D'un élève quelconque, rencontré dans la maison d'école, on peut dire avec certitude s'il est ou non

élève de la classe M. Il suffit d'en connaître le nom et de se reporter à la liste.

Jean Jan est un « élément » de la classe M. C'est lui et lui seul que l'on désigne en disant :

- un élève exceptionnellement doué en calcul ;
- un type qui saute 1,40 m en hauteur ;
- le fils du gendarme ;
- le retardataire, pour une fois, ce matin.

De ce tout qu'est la classe M, nous pouvons ne considérer qu'une **partie**, qu'un **sous-ensemble**.

Par exemple :

- a) le sous-ensemble des jeunes filles ;
- b) le sous-ensemble des garçons ;
- c) le sous-ensemble des élèves de langue maternelle étrangère ;
- d) le sous-ensemble des élèves écrivant généralement de la main gauche.

On dit des sous-ensembles a) et b) qu'ils sont **dis-joints** car ils n'ont pas d'éléments communs.

En y regardant de près, peut-être verrons-nous que le sous-ensemble d) est **vide** ; cela signifie qu'aucun élève de la classe M n'écrit de la main gauche.

6.4\* — Dessinons un cercle et AB, l'une de ses cordes. On peut concevoir d'autres cordes, en nombre illimité. Par exemple on peut s'occuper :

- a) du sous-ensemble des cordes de longueur AB ;
  - b) du sous-ensemble des cordes horizontales ;
  - c) du sous-ensemble des cordes parallèles à AB ;
  - d) du sous ensemble des cordes plus longues que AB.
- Les sous-ensembles b) et c) sont-ils disjoints ?  
Le sous-ensemble d) peut-il être vide ?

### NOTION D'ENSEMBLE

6.5 — Un **ensemble** est un tout, une collection bien définie d'objets nettement déterminés et distincts.

Des personnes, des objets matériels ou des êtres mathématiques assemblés en un tout, en vue d'une étude, forment un ensemble dont ils sont les **éléments**.

<sup>1</sup> Voir « Educateur » des 3, 10, 31 mai, 7 et 14 juin 1963.

6.6 — Un ensemble est donc déterminé par ses éléments. L'ordre dans lequel les éléments se présentent est indifférent.

On considère comme identiques des ensembles formés des mêmes éléments. On dit alors **ensembles égaux**.

Le nombre de ses éléments est un caractère important d'un ensemble.

6.7 — ENSEMBLE VIDE. Il ne contient aucun élément. On note  $\emptyset$  pour désigner l'ensemble vide.

Il s'agit là d'une notion et d'une locution très commune.

— Pas d'inscription pour le cours de latin.  
L'ensemble des élèves inscrits à ce cours est l'ensemble vide.

— Il n'existe pas de nombre entier dont le carré se termine par le chiffre 8.  
L'ensemble des nombres entiers à la fois carrés parfaits et terminés par 8 est l'ensemble vide.

6.8 — Pour qu'un ensemble soit bien défini, il importe que :

- les éléments soient distincts ;
- d'un objet *donné* quelconque on puisse reconnaître, décider s'il appartient ou non à l'ensemble en jeu.

6.9 — Soit le mot « exemple ». Est-il un ensemble de lettres ?

Non, voici deux raisons :

- ces lettres sont dans un ordre imposé ;
- la lettre e est répétée.

Les exigences de (6.5) et (6.6) ne sont pas satisfaites.

6.10 — Pour préciser un ensemble, on dispose de deux types de définition. On peut définir un ensemble :

- par énumération de ses éléments
- par une « propriété caractéristique ».

Ensembles définis par énumération :

- lundi, mercredi, vendredi ;
- Paul, Virginie ;
- ma canne.

Ensembles définis par une propriété caractéristique :

- le trio hongrois ;
- les jours ouvrables ;
- les nombres pairs.

6.11 — Un pas en avant est fait dans la connaissance d'un ensemble si d'un type de définition on sait passer à l'autre type.

- de l'énumération à la propriété caractéristique :  
Un ensemble est formé des personnes A, B, C, D, E. (on énumère).

Il s'agit de la Municipalité de V. (on précise leur propriété caractéristique, ce sont les municipaux de V.).

- de la propriété caractéristique à l'énumération :  
Donner l'équation  $x^2 - 5x + 6 = 0$  c'est, pour deux nombres, préciser une propriété, satisfaire, vérifier cette égalité.

Résoudre l'équation, c'est déterminer ces solutions, donc pouvoir les énumérer.

L'ensemble en jeu est formé des nombres 2 et 3.

6.12 — ENSEMBLE FINI : le nombre des éléments est limité.

Forment un ensemble fini :

- Janvier, février, mars ;
- pile, face ;
- Dupont, sa pipe, sa femme, leur fille, leur voiture, leur chien ;
- les élèves de la classe M ;
- les diagonales de ce pentagone convexe ;
- les fractions ordinaires dont la somme des termes vaut 5.

6.13 — ENSEMBLE INFINI : le nombre des éléments est illimité.

Forment un ensemble d'ordre infini :

- les nombres naturels 1, 2, 3, 4, 5, 6, .....
- les nombres pairs 2, 4, 6, 8, .....
- les points intérieurs à ce cercle ;
- les diverses positions d'un crayon sur ma table.

L'énumération (6.10) n'est pas effectivement possible.

6.14 — Il est essentiel de comprendre que la **nature** d'un ensemble n'est pas la même que celle de ses éléments.

Par exemple un ensemble de personnes peut être un trio, une équipe, une société, une chorale, ...

On peut s'intéresser à de nouveaux ensembles tels que l'ensemble des sociétés locales, l'ensemble des chorales d'un arrondissement, ...

Même réduite à un élève, une classe n'est pas un élève !

L. Addor.

**IMPORTANT.** — Les lecteurs intéressés par la série d'articles qui commencent aujourd'hui feront bien de conserver précieusement les numéros où ils paraissent. La compréhension des notions abordées dans la suite du cours nécessitera en effet de fréquents retours en arrière.. — Réd.

## L'école primaire, refuge de l'humanisme

Le XVII<sup>e</sup> siècle a créé le type de l'« honnête homme ». Esprit universel, rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Pascal, Goethe, sont de cette race-là.

Le vingtième siècle voit la science faire un prodigieux bond en avant. La somme des connaissances effraie. Devant l'impossibilité de tout savoir, mais aussi en raison quelquefois du désir de monnayer ce qu'il sait, l'homme cultivé se spécialise. Mais reste-t-il encore un homme cultivé ?

On peut se demander si la perte, en qualité, du savoir ainsi conçu, n'est pas en définitive plus grande

que le bénéfique, même dans un bilan purement utilitaire. On peut encore se demander si cette orientation du savoir est choisie consciemment — et donc voulue — ou si elle n'est pas plutôt imposée du dehors par des pressions d'ordre politique et économique. On peut encore se demander si cette attitude *subjetive* de la culture ne constitue pas finalement une dérobade dictée par la crainte. Il existe par exemple une peur de choisir ce qu'il convient de savoir, ou, ce qui revient au même, « ce qu'il n'est pas permis d'ignorer », qui est probablement une espèce de peur devant les fan-

tômes. Vu sous un certain angle, cela est assez plaisant.

L'incapacité où nous sommes de réduire nos programmes, de les réformer, procède de la même peur. Nous préférons toujours la quantité à la qualité. Et tous les rappels purement verbaux des « têtes bien faites plutôt que bien pleines » ne changeront rien au fait.

Il faut cependant dire que l'école primaire est à cet égard privilégiée. La liberté, somme toute grande, que les autorités scolaires laissent aux maîtres, leur permet d'aller à leur rythme, donc de choisir, et peut-être de faire bien le peu qu'ils font.

Nous sommes ainsi amenés à considérer que l'école primaire, si décriée, est celle qui contient le plus d'humanité et peut-être d'humanisme, ce dernier concept n'étant que secondairement lié au *champ* et à la *profondeur* de la connaissance (et probablement lié plus au champ qu'à la profondeur).

Mais l'économie moderne d'une part, et les susceptibilités familiales de l'autre, — avec leurs prétentions d'ailleurs légitimes — se moquent bien de l'humanisme.

Tout le travail d'adaptation des structures qui se fait à l'heure actuelle vise à satisfaire les pressions économiques et sociales. Ce qu'on peut craindre alors c'est la disparition de l'esprit universel. Qu'il soit de moins en moins fréquent, cela ne fait guère de doute. Nous allons vers une fragmentation de la culture. Quelle chose par là même se perd.

Il n'est pas possible cependant de nier la nécessité des options. L'adaptation de nos structures d'enseignement à des types d'intelligence diverse est un principe solidement fondé. Théoriquement l'universalité est conservée dans les collèges, disons plutôt une certaine conception de l'universalité.

Mais en fait, que voyons-nous ? Une course éperdue dans chaque spécialité, pour arriver au « bout » du programme. L'étude de la langue française bâclée ; la continuité dans l'enseignement constamment perturbée ; de la part de certains maîtres des exigences insensées et des sanctions sadiques. Miracle et imposture !

Le miracle est qu'il se trouve presque toujours un saint maître pour racheter à lui seul la malédiction. Le miracle, c'est qu'il sorte quand même de ces maisons de vrais humanistes, encore et toujours. On n'écrase pas si facilement le cœur de l'homme dans l'enfant. Magnifique nature !

L'imposture réside en ceci : les tenants de l'enseignement classique crient au triomphe ; ces humanistes réchappés, ce serait leur œuvre ? Allons donc ! Ils le sont devenus malgré vous ! Et pour une poignée qui a traversé l'épreuve, combien en avez-vous étouffé ?

Les sections générales pouvaient susciter quelque espoir. Mais leur échec est aujourd'hui avoué. Ici, pas plus que là, on ne saurait parler sans sourire d'humanisme, de culture universelle.

Il faudra évidemment rechercher les raisons de cet échec. Il est trop aisé d'en faire retomber la faute sur l'enfant, sur la société, sur les conditions actuelles. L'école est justement l'institution créée pour élever les enfants dans certaines conditions. Il serait assez affligeant que l'on réussisse l'éducation des chimpanzés et des pigeons, et que l'on rate celle des petits d'homme. Il serait encore paradoxal et inquiétant au surplus, de constater qu'au siècle où se multiplient les techniques et les moyens de culture, où la connaissance psychologique pénètre l'enfant dans ses secrètes profondeurs, l'école, en tant qu'institution, échouât là même où elle a assez bien réussi, somme toute, dans les générations passées.

Le problème de l'Ecole moyenne est ainsi posé, et de façon sérieuse et pressante. Notre collègue J.-P. Rochat l'a circonscrit et énoncé en termes nets qui l'orientent vers une solution à laquelle l'esprit souscrit sans peine. Dans la vaste réforme entreprise, il importe seulement que rien d'essentiel ne soit sacrifié.

Or, historiquement, l'instituteur constitue un phénomène. Ne raillons pas. Un phénomène essentiel. Une pâte d'homme est pétrie par lui d'une certaine façon, unique, selon une certaine recette. Il importe de ne pas la perdre. Lui-même représente, un peu courtement, je le veux bien, un certain type universel. Il ne faudrait ni oublier ni même négliger ce fait.

Georges Annen.

## Le bon départ

### Une technique de rééducation psycho-motrice

(Article de Mme Dr J. Morin-Lormand, médecin d'orientation professionnelle à Paris, et de Mme D. Koechlin, psychologue-rééducatrice à Paris. Paru dans « Sauvegarde de l'Enfance », n° 9-10, 1961).

« Parmi les méthodes d'éducation psycho-motrice qui ont fait leurs preuves, celle du Bon Départ a une place particulière : mise au point par Mme Bugnet pour être appliquée aux enfants de 6-8 ans, elle avait pour raison d'être surtout la prévention des inadaptations scolaires chez les enfants normaux. La méthode s'est ensuite étendue aux divers types d'enfants handicapés. Une expérience longue aujourd'hui de dix ans permet à la fois d'en confirmer le bien-fondé et d'en apprécier les modes d'application. »

Dr Clément Launay.

La liaison entre différentes formes d'inadaptation pédagogique ou caractérielle et des perturbations, mê-

me légères, du développement psycho-moteur est chaque jour mieux démontrée.

La méthode « BON DÉPART » trouve son originalité dans l'éducation simultanée de la motricité, du rythme et de la perception visuelle. L'ensemble des exercices comporte une série de vingt-sept figures géométriques exécutées dans l'espace en grande amplitude et permettant un nombre infini de variantes gestuelles. A chaque graphique correspond une mélodie chantée par l'enfant. Une progression minutieuse des difficultés a été mise au point et permet de mettre en jeu des fonctions psycho-motrices de plus en plus complexes.

L'enfant exécute les premiers mouvements sur des rythmes simples à deux temps ; puis d'autres mouvements à quatre et trois temps ; le geste est effectué avec chaque bras, puis avec les deux ensemble, avec chaque jambe, enfin simultanément avec bras et jambes.

Les exercices préconisés vont lui permettre d'organiser son espace immédiat, proche de lui ; puis leur exécution avec déplacement lui fera prendre conscience d'une orientation spatiale plus large par rapport à

l'image de son propre corps. Il associera, à travers des mouvements satisfaisant son besoin de jeu et d'expression, les notions d'espace et de temps.

Les gestes tracés dans l'espace sont exécutés ensuite « en résistance », au tableau, sur la table, avec le matériel habituel des écoles maternelles : pinceaux, gros crayons, utilisant ainsi les possibilités du plan vertical et du plan horizontal. Les graphiques peuvent être reproduits en pâte à modeler, ou sur un plateau de sable. Ces exercices varient selon le but poursuivi : éducatif ou rééducatif, selon l'âge réel, le stade de développement, le caractère de l'enfant.

La méthode comporte, en outre, des exercices plus spécifiquement manuels et digitaux dont l'exécution se pratique sur un coussin de sable : contraction et détente de la main, différenciation des doigts, souplesse du poignet, rotation de l'avant-bras. Le travail psychomoteur global est ainsi complété par des exercices sensori-moteurs qui visent à obtenir une meilleure localisation des gestes fins.

L'apprentissage ou la rééducation de l'écriture peut se faire parallèlement. Le tracé de la lettre ou du mot s'exécute en décrivant sa forme dans l'espace, avec le bras, selon un rythme proposé. Puis les enfants suivent avec l'index le tracé au tableau, en représentation mentale sur le bois de la table, avant de l'inscrire sur le papier. Le rythme s'intériorise pour les lettres de la même manière que pour les graphiques.

Par l'ensemble de ces exercices, l'enfant prend conscience de son schéma corporel, fixe son attention et utilise mieux ses possibilités intellectuelles ; les légers problèmes psycho-moteurs, les troubles consécutifs à une latéralité floue, la lenteur, sont notablement améliorés.

En résumé, la méthode « BON DÉPART » s'adresse :  
— en éducation (séances collectives)

1. aux écoliers de 6 à 9 ans fréquentant un établissement scolaire ;
2. aux enfants pendant les séances de gymnastique ;
3. aux adolescents ayant besoin d'une éducation gestuelle pré-professionnelle ;
4. aux débilés mentaux et moteurs, sous réserve d'adaptation.

— en rééducation (séances individuelles) :

1. aux retardés psycho-moteurs ;
2. aux enfants mal latéralisés ;
3. aux dysgraphiques ;
4. aux dyslexiques et dysorthographiques, associée à d'autres méthodes spécialisées ;
5. aux enfants présentant de légers troubles caractéristiques (inhibés, instables, émotifs, etc.).

Des applications particulières sont adaptées à chacune de ces catégories.

\* \* \*

L'Association pour l'étude et l'éducation psychomotrice de l'enfant (Méthode Bon Départ) a son siège à Paris (13e), 109 Bd Blanqui.

Une section suisse a été fondée à Lausanne le 9 février 1963.

Son comité est ainsi constitué :

Présidente technique : Mlle J. Jucker, psychologue.  
Présidente administrative : Mlle M.-L. Stähelin, psychologue.

Secrétaire : Mme B. Corthésy, institutrice enfantine.

Caissière : Mme Bercher, institutrice primaire.

Membre-adjoint : Mlle Cuénoud, institutrice enfantine.

Un premier cours de formation a eu lieu pendant l'hiver 1961/62 à Lausanne, pour 32 participants.

**Prochain cours de formation :**

1. **Deux journées probatoires**, au début de janvier 1964.

2. **Session théorique** : les cours hebdomadaires s'échelonnent de janvier à fin juin 1964, chaque mercredi soir, à Lausanne.

Principaux sujets traités : anatomie, physiologie et pathologie du système nerveux moteur ; débilité motrice ; gaucherie, troubles de la latéralisation, de la spatialisation, etc. ; dyslexie, dysgraphie ; évolution du graphisme ; troubles affectifs et leurs répercussions sur la psycho-motricité, etc.

Chaque leçon sera précédée d'une courte séance d'exercices rythmiques.

3. **Session pratique** : 14 journées consécutives en été 1964, à Lausanne.

Ce cours de base donnera droit à un certificat d'assiduité qu'il faudra compléter par un certificat d'aptitudes en présentant un travail écrit après un ou deux ans de pratique de la méthode en classe ou en leçons privées. Pendant cette période considérée comme « stage », les candidats devront participer aux séances trimestrielles de travail organisées par la section.

Ce cours s'adresse :

— aux instituteurs et institutrices de classes primaires, enfantines ou de développement ;

— à toute personne s'intéressant à l'éducation ou à la rééducation psycho-motrice et ayant à son actif deux ans au moins de pratique pédagogique ou éducative (éducateurs, psychologues, kinésithérapeutes, rythmicistes, etc.).

**Conditions :**

**Limite d'âge** : 40 ans.

**Qualités requises** : bon contact avec les enfants, souplesse, résistance physique, bonne motricité, équilibre, bonne capacité d'orientation, sens du rythme, dynamisme.

Des journées probatoires permettront à chacun de se rendre compte de ce qu'est la méthode et de ses propres aptitudes ou difficultés. L'inscription et l'admission définitives au cours ne se feront qu'après les journées probatoires.

**Prix du cours :**

Journées probatoires : Fr. 30.—.

Cours théorique et pratique : Fr. 300.— (y compris fourniture du matériel, disques, etc.).

**Renseignements et inscriptions :**

Mlle J. Jucker, psychologue scolaire, Collège d'Etraz, Montreux. Tél. 62 36 27.

**Délai des inscriptions provisoires :**

25 novembre 1963. « *Le Bon Départ* », section suisse.

## BIBLIOGRAPHIE

### Etudes pédagogiques 1962

Sous une nouvelle couverture, due au talent d'une jeune élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Genève, vient de paraître l'édition 1962 de l'annuaire *Etudes Pédagogiques*<sup>1</sup>.

Comme chaque année, *Etudes Pédagogiques* apporte aux éducateurs, mais aussi aux parents, le reflet de la vie de nos écoles romandes et des problèmes scolaires qui se posent dans le présent.

Parmi les articles de fond, nous voudrions spécialement attirer l'attention de nos lecteurs sur celui que M. F. Ramseyer, psychologue, consacre aux *Conditions de la réussite scolaire*. Dans un langage clair et précis, l'auteur étudie successivement les conditions héréditaires, intellectuelles, biologiques, caractérielles, affectives, familiales, pédagogiques et sociales, techniques et géographiques qui exercent une influence sur le travail scolaire de l'enfant. Nous recommandons vivement à chacun de lire cette étude objective dont l'un des nombreux mérites est d'envisager tous les aspects du problème. Nul doute qu'un texte comme celui-ci, répandu et compris, rapprochera parents et maître pour une meilleure collaboration dans cette tâche difficile entre toutes : la formation intellectuelle de nos enfants.

Mentionnons également le très pertinent exposé de M. A. Delessert : *Enseignement et mathématiques modernes*, dans lequel l'auteur montre ce que sont les mathématiques modernes et la place qu'elles doivent prendre dans l'enseignement actuel.

On lira aussi avec intérêt l'article que M. H. Keller consacre aux étudiants et stagiaires en Suisse et à celui de M. G. Panchaud sur le village d'enfants Pestalozzi à Trogen.

Dans la partie réservée aux chroniques, à part les nouvelles des divers cantons romands, nous avons relevé les quelques pages intitulées *Vers une école romande* et dans lesquelles il est rendu compte des progrès concrets qu'a faits l'idée d'une harmonisation des structures et des programmes scolaires entre les différents cantons romands.

<sup>1</sup> *Etudes Pédagogiques, Annuaire de l'instruction publique en Suisse*. Rédacteur : Jean Mottaz. Diffusion : Editions Payot, Lausanne, 1 volume sous couverture illustrée, format 14,5 x 22,5 cm. Fr. 6.50.

## Un document précieux L'enseignement primaire et secondaire

**Tendances actuelles et problèmes communs**  
par Jean Thomas et Joseph Majault

A l'heure où la plupart des systèmes éducatifs sont objet de refonte, rien ne peut être plus utile à ceux qui essaient de frayer un chemin dans l'imbricatio des facteurs en présence que ce panorama des réformes à l'étude en Europe. Ses auteurs, respectivement inspecteur général au Ministère français de l'éducation nationale et sous-directeur de l'Institut pédagogique national, ont entrepris de comparer les structures, programmes et méthodes d'enseignement des principaux pays européens, afin d'en dégager les tendances communes. Pour avoir nous-même — encore que fort modestement — tenté de synthétiser ces mêmes éléments à l'échelle des cantons romands, nous mesurons à la fois l'ampleur de la tâche accomplie et l'intérêt qu'elle présente pour les responsables des réformes en cours.

Enrichie de tableaux synoptiques et de graphiques, cette étude précise et impartiale vient à son heure chez nous. Si l'Ecole romande doit se conscrétiser bientôt par des concordats intercantonaux, comme nous le souhaitons vivement et la grande majorité de l'opinion publique avec nous, il est évident que les négociateurs ne pourront ignorer les expériences extérieures. Ils se

## L'orientation scolaire et professionnelle

Recherche d'éducation comparée. Genève, Bureau international d'éducation et Paris, Unesco, (cop. 1963). Liv. 188 p. (Publication N° 253). Francs suisses 9.— ; Fr. fr. 10,50 ; sh. 15/— ; \$ 3.—.

L'orientation scolaire et professionnelle s'avère de plus en plus nécessaire pour assurer une juste répartition des ressources humaines et répondre aux besoins de spécialistes et de travailleurs qualifiés, tout en tenant compte des capacités et des goûts de l'individu. L'étude comparée que lui a consacrée le Bureau international d'éducation, et qui a servi de base à l'élaboration de la recommandation n° 56 approuvée par la XXVIe Conférence internationale de l'instruction publique, montre qu'il s'agit-là d'un problème qui intéresse la planification de l'éducation aussi bien que la planification de l'économie et qui exige une collaboration étroite entre les autorités scolaires et les responsables du travail et de l'emploi, sans parler des organisations qui s'occupent directement de la formation professionnelle, de la santé et de la protection de la jeunesse. Sur les 73 pays qui ont répondu au questionnaire, 9 seulement n'ont pas encore pris de mesures dans ce domaine. Dans tous les autres, il existe un système d'orientation plus ou moins généralisé et plus ou moins ancien. On peut distinguer, d'après les réponses, divers types de systèmes qui répondent à des conceptions différentes, mais qui ne s'excluent pas les uns les autres. Il y a partout une tendance à ne plus limiter l'orientation au choix de la profession, à la sélection et au placement, mais à l'élargir dans le sens de l'aide individuelle aux élèves, de la différenciation des programmes et de l'information professionnelle dès l'école. Les monographies de chaque pays et l'étude générale qui introduit les tableaux récapitulatifs font ressortir des préoccupations communes ainsi que les problèmes qui se posent suivant la situation du pays, la structure de son système scolaire et les caractéristiques de sa vie économique et sociale.

féliciteront alors de trouver réunis, à portée de main, une telle somme de renseignements objectifs.

J. P. R.

\* Publication du Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe, Strasbourg 1963.

### 3 ouvrages importants de pédagogie :

**L'Enseignement primaire et secondaire** (Tendances actuelles et problèmes communs) par J. Thomas & J. Majault. Volume de 150 pages de la collection « Education en Europe » publiée par le Conseil de la Coopération culturelle. Fr. 6.65

**L'Education dans le monde** - Vol. III : L'Enseignement du second degré. Fort volume de 1628 pages, publié par l'Unesco Fr. 107.—

**L'Avenir de l'enseignement supérieur en Afrique** (Rapport de la Conférence sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique, septembre 1962). Volume de 350 pages, publié par l'Unesco Fr. 26.55

Agent de vente pour la Suisse : Librairie Payot Genève

## La lecture fouillée du mois...

## Bal rustique

Il plaça l'accordéon sur ses genoux, ouvrit les soufflets, préluda par quelques notes lentes, se pencha de droite et de gauche, relevant la tête brusquement au milieu d'un contour mélodique, s'immobilisant pour permettre à un jet de sons d'aller s'écraser contre les parois, dont le sapin donnait peu d'écho.

Enfin, il se décida de commencer.

Il tira des soufflets de toile une gamme bondissante qui se développa en large guirlande, tendit son arc coloré au-dessus des tables, retomba. Chacun se sentit soulevé par cet éclatement d'étincelles sonores. Déjà, deux ou trois jeunes gens se levaient. Emile jouait sans s'interrompre, absent, le regard flottant dans le lointain. Des jeunes filles venaient d'entrer, qui tournaient autour de lui, au milieu d'un cercle d'étoffe formé par leurs lourdes robes soulevées. Il voyait leurs bas de laine noire passer dans des tourbillons de poussière vibrants de soleil, entrant dans l'ombre, car de grandes gerbes de lumière s'épanouissaient dans les croisées. L'été se mêlait à la joie de la jeunesse. Dehors, des enfants se haussaient sur la pointe de leurs chaussures, regardaient dans l'auberge avec des yeux agrandis de convoitise. Des têtes curieuses s'encadraient aux fenêtres des chambres. Des couples ruiselants s'asseyaient, s'épongeaient, soufflaient court. D'autres continuaient de tourner, emportés par la furie qui jaillissait de l'accordéon, les soulevait.

Puis, cependant, hors d'haleine, ils abandonnaient la danse à leur tour.

— Halte! Eh!

Emile leva la tête, revint à l'auberge et s'aperçut que nul ne dansait plus. Il posa l'accordéon sur le banc, à côté de lui, but le verre que Louise venait de remplir. Puis, il fut bien obligé de répondre aux plaisanteries qu'on lui adressait :

— Tu veux nous tuer, aujourd'hui. Par cette chaleur, cette vitesse et si longtemps...

Un autre glapissait, à tue-tête, le visage inondé :

— Tu perds la tête, ma parole, tu deviens fou!

Ils riaient bruyamment avec de larges mouchoirs de couleurs dans les mains.

D'après Maurice Zermatten,  
« La colère de Dieu ». L.U.F.

## A. Questionnaire :

1. Relève tous les détails qui justifient le titre.
2. Le titre du premier alinéa peut-être donné par un mot qu'il contient. Lequel est-ce et pourquoi?
3. Quelle est la phrase qui établit la liaison entre le premier alinéa et le reste du texte?
4. La musique est vivante! Que fait-elle?
5. La musique est magicienne! Quel est son pouvoir dans le cas particulier?
6. Que remarques-tu de curieux dans l'attitude du musicien?
7. De quoi les danseurs souffrent-ils?
8. Pourquoi les danseurs sont-ils dans la joie?
9. Qui sont les spectateurs et que ressentent-ils?

## B. Exercice :

Complète en choisissant un verbe de cette liste que tu écriras à l'imparfait : ceindre — se contracter — en finir — penser — cesser — s'éparpiller — s'égoutter —

heurter — reposer — s'étirer — tendre — revenir — renverser — dégringoler — coller — se plisser — se tortiller.

## Un musicien

Assis près du buffet, Perraudin voyait Emile. Une courroie de cuir ... sa poitrine, en bandoulière. Un coin de l'accordéon ... sur le genou, le reste ... comme un large reptile, ..., ..., de nouveau. Par moments, il semblait que cette boîte de toile n' ... plus de s'allonger. Emile ... son bras droit, ... son menton sur les soufflets, ... la tête. Soudain, l'instrument ... de se gonfler, ... sur lui-même, car un brusque coup de poignet ... son élan. Un jet de sons drus ... dans la fumée des pipes et des cigarettes, ... dans les venelles, ... les parois noircies, ... au loin dans la vallée.

Maurice Zermatten, « La colère de Dieu ».

## C. Vocabulaire — associations — grammaire :

1. *Un prélude* (du préfixe pré et du latin ludus, jeu). Ce qu'on chante, ce qu'on joue, pour essayer sa voix, pour juger si l'instrument est d'accord. Au moyen du préfixe pré, forme les composés tirés des mots suivants et donne un complément : dire — disposer — lever — tendre — venir — voir — céder — aviser.
2. Dans la famille du mot *rire*, tu emploieras de manière à éclairer le sens : sourire — rire jaune — ricaner — riant — risible — rieur — être la risée — faire risette.
3. *Se hausser*. Explique : exhausser, rehausser, une hausse, un hautbois, un haut de forme, un haut-le-cœur, un haut-le-corps.
4. *Hors d'haleine*. Emploie dans une courte phrase : hors de danger, hors de combat, hors d'ici, hors ligne, hors de soi, hors la loi.
5. *Glapis*. Note le sens figuré et le sens propre de ce verbe et dis quel est son sens dans le texte.
6. *Souffler court*. L'adjectif court est employé adverbialement. Complète ces expressions par un adjectif employé comme adverbe : Il parle ..., il frappe ..., il tient ..., il chante..., il joue ...
7. Quel est le sens de *note* dans le texte? et dans : j'ai pris *note* de votre demande, la *note* à payer, j'ai eu une bonne *note*?
8. *Convoiter* : donne un synonyme, un antonyme.
9. *La furie*. Donne l'adjectif, l'adverbe dérivés.
10. Ajoute des compléments du nom :  
*Une gerbe* de lumière, une gerbe de ..., de ..., de ...  
*Un tourbillon* de poussière, un tourbillon de ..., de ...  
*Un éclatement* d'étincelles, un éclatement de ..., de ...  
*Un jet de sons*, un jet de ..., de ..., de ..., de ...

## D. Composition :

Décris à ton tour un ballet ou une danse folklorique ou un numéro de cirque. Dans ton texte, tu feras entrer un ou plusieurs musiciens, un ou des joueurs (danseurs), les spectateurs. A chacun de ces groupes, tu donneras une importance plus ou moins grande.

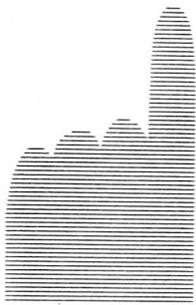
Le texte et les § A et B sont tirés sur une feuille destinée aux élèves, qui peut être obtenue au prix de 5 c. l'exemplaire chez C. Cornuz, instituteur, le Chalet-à-Gobet. Beaucoup de collègues romands sont inscrits pour recevoir régulièrement la lecture fouillée du mois.

# assurance scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHATELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la

**Caisse cantonale d'assurance populaire**

avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.



## Pelikano

le stylo à cartouche pour écoliers idéal avec cartouche de rechange améliore l'écriture - facilite l'enseignement.



pas d'encrier



pas de pâte



pas de doigts tachés



Fr. 10.90

Les cartouches sont remplies d'encre Pelikan 4001 dans la nuance gaie bleu royal. Avec une seule cartouche, on peut écrire plus d'un cahier.



Peut-être faudra-t-il un accident pour que vous réalisiez les avantages d'être assuré auprès d'une société renommée en Suisse et à l'étranger pour sa manière expéditive et libérale de régler les sinistres.

**Winterthur**  
ACCIDENTS

### Conditions de faveur

pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelle et de responsabilité professionnelle

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
B o r n e  
J. A.  
Montreux 1

école  
pédagogique  
privée

## Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27  
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées

- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.



Toutes les marques, tous les prix ! Neufs et d'occasion.

Grand choix entièrement révisés, réelles occasions, **garantie 12 (douze) ans. Facilités de paiement.**

### LOCATION

dès Fr. 18.- toutes les marques, tous les prix !

**Joliat**  
pianos

Lausanne, avenue Vinet 37-39 - Tél. 24 24 36